

RÉUNION EXTRAORDINAIRE PUBLIQUE
23 JUILLET 2019
19H
ÉDIFICE MUNICIPAL – QUARTIER BAKER-BROOK

Présents-e : Jean-Pierre Ouellet Maire
 Pierre Milliard Directeur Général
 Francine Bossé Directrice générale adjointe, greffière

Conseillers-ères présents-es :

Quartier Saint-François :	Pierrette Bouchard	Rino Levasseur
Quartier Clair:	Carl Sawyer	Steve Cyr
Quartier Baker-Brook:	Francine Caron	Georges Michaud
Quartier Saint-Hilaire :	Nathalie Toussaint	Michel J. Morin

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

La réunion est ouverte à 19h. Monsieur le maire souhaite la bienvenue.

2. CONSTATATION DU QUORUM

Le quorum est constaté.

3. DÉCLARATION DIVULGUANT UN CONFLIT D'INTÉRÊTS

Le maire demande à savoir s'il y a des membres du Conseil qui ont des conflits d'intérêts en rapport à certains points de l'Ordre du Jour. La conseillère Pierrette Bouchard et le conseiller Rino Levasseur indiquent qu'ils seront en conflits d'intérêts aux points 6. a) et 6. b) : 3^e lecture et adoption de l'Arrêté no. 37.05 – Arrêté modifiant le Plan rural #37 du quartier de Clair (Ancien Village de Clair) de la Communauté de Haut-Madawaska.



4. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Résolution no. 2019-07-23(1) Il est proposé par la conseillère Nathalie Toussaint, appuyé par le conseiller Michel J. Morin

Qu'il est résolu que le Conseil de la Communauté de Haut-Madawaska adopte l'Ordre du Jour tel qu'il a été présenté.

Motion adoptée.

5. **ARRÊTÉS, PROCÉDURES, DIRECTIVES ET OUTILS ADMINISTRATIFS**

a) 3^e lecture (Par son titre) de l'Arrêté no. 37.05 – Arrêté modifiant le Plan rural #37 du quartier de Clair (Ancien Village de Clair) de la Communauté de Haut-Madawaska

Résolution no. 2019-07-23(2) Il est proposé par le conseiller Georges Michaud, appuyé par le conseiller Steve Cyr

Qu'il est résolu que le Conseil de la Communauté de Haut-Madawaska adopte la 3^e lecture (Par son titre) de l'Arrêté no 37.05 – Arrêté modifiant le Plan rural #37 du quartier de Clair (Ancien Village de Clair) de la Communauté de Haut-Madawaska.

2 abstentions.

Motion adoptée.

À noter que la conseillère Pierrette Bouchard et le conseiller Rino Levasseur se sont retirés de la salle et n'ont pas participé au vote en raison d'une déclaration d'un conflit d'intérêts.

b) Adoption de l'Arrêté no. 37.05 – Arrêté modifiant le Plan rural #37 du quartier de Clair (Ancien Village de Clair) de la Communauté de Haut-Madawaska

Résolution no. 2019-07-23(3) Il est proposé par le conseiller Georges Michaud, appuyé par le conseiller Steve Cyr

Qu'il est résolu que le Conseil de la Communauté de Haut-Madawaska adopte l'Arrêté no. 37.05 – Arrêté modifiant le Plan rural #37 du quartier de Clair (Ancien Village de Clair) de la Communauté de Haut-Madawaska.

2 abstentions.

Motion adoptée.

À noter que la conseillère Pierrette Bouchard et le conseiller Rino Levasseur se sont retirés de la salle et n'ont pas participé au vote en raison d'une déclaration d'un conflit d'intérêts.

6. **RÉSOLUTIONS**

**a) Abroger la résolution 2017-11-14(4) – Nomination d'une firme d'ingénierie
Nommer la Firme d'ingénierie Crandall – Une division d'Englobe**

Résolution no. 2019-07-23(4) Il est proposé par la conseillère Nathalie Toussaint, appuyé par le conseiller Michel J. Morin

Qu'il est résolu que le Conseil de la Communauté de Haut-Madawaska abroge la résolution no. 2017-11-14(5) – Nomination d'une firme d'ingénierie et que la résolution soit remplacée par la suivante :

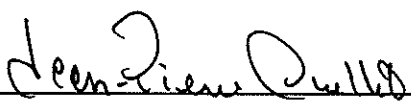
Tel qu'il est prescrit par la *Loi sur la gouvernance locale*, Chapitre 18, sanctionné le 15 mai 2017, paragraphe 83 – Ingénieur du gouvernement local;

Qu'il est résolu que le Conseil de la Communauté de Haut-Madawaska nomme la Firme d'ingénierie Crandall – Une division d'Englobe à titre de Firme d'ingénierie de la Communauté de Haut-Madawaska.

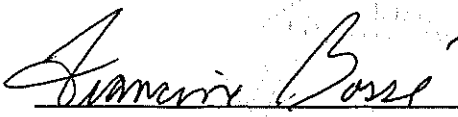
Motion adoptée.

7. LEVÉE DE LA SÉANCE

La levée de la séance est proposée par la conseillère Nathalie Toussaint à 19h09.



Jean-Pierre Ouellet
Maire



Francine Bossé
Greffière

